



LE TOUR DU LAC DÉCEMBRE 2011

Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale

Lac-Édouard, G0X 3N0

Tél. : 819-653-2238 - Téléc. : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

Site Internet : www.lacedouard.ca

SOUHAITS DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous le plus Joyeux des Noël.
Que la Paix, l'Amour et la Sérénité soient au coeur de vos vies en cette année
2012 qui s'amorcera bientôt.

Marie-Berthe Audy, André Beaulieu, Larry Bernier, Sonia Cloutier,
Adrien Francoeur, Yvon L'Heureux, Johanne Marchand,
André Perron, Serge Richard et Annie Tremblay.

Veillez prendre note que le bureau municipal
sera fermé du 23 décembre 12 h au 2 janvier.

De retour le mardi 3 janvier 2012 à 9 h.

Pour une urgence, composez l'un des numéros suivants :

Johanne Marchand : 819-653-2010

Larry Bernier : 819-653-2155

André Perron : 819-653-2037.

N'oubliez pas l'assemblée spéciale

pour l'adoption du budget 2012 qui aura lieu

le lundi 19 décembre à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous.

TAXES

Monsieur Robert Jacques, villégiateur de Lac-Édouard, nous a fait parvenir l'adresse Internet suivante :

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/dossiers/taxes/>



Vous y trouverez des informations intéressantes concernant l'évolution du compte de taxes moyen pour 1062 des quelque 1100 municipalités québécoises pour les années 2011 et 2006.

Pour établir le compte de taxes moyen, les auteurs ont utilisé le taux global de taxation uniformisé (TGTU). Le ministère a développé cet outil pour fusionner les différentes taxes (foncières et de services) que les villes peuvent imposer à leurs citoyens. C'est en fait un taux que l'on obtient en divisant l'ensemble des revenus d'une ville ou municipalité par sa richesse foncière.

Ensuite, ils ont calculé la valeur moyenne des maisons dans les villes selon la même formule que le MAMROT qui demande aux villes de lui fournir le nombre de maisons unifamiliales et leur valeur totale. Le croisement du TGTU et de la valeur moyenne des maisons donne le compte de taxes.

Si vous cliquez sur Lac-Édouard, vous serez en mesure de faire les constats suivants :

Variation (en %) du compte de taxes : moins 2,3%

Population en 2011: 167

Valeur moyenne d'une maison en 2011 : 53 200 \$

Compte de taxes moyen en 2011 : 660 \$

Valeur moyenne d'une maison en 2006 : 28 620 \$

Compte de taxes moyen en 2006 : 676 \$

Bien entendu, ces chiffres sont basés sur des moyennes et ne reflètent pas nécessairement votre situation personnelle, surtout si l'évaluation de votre immeuble a beaucoup augmenté.



**La Bande riveraine en milieu forestier,
Une richesse à préserver... (suite)**

La bande riveraine, un rempart contre l'érosion

La rive est particulièrement vulnérable à l'érosion car elle est soumise à la force d'impact du courant, des vagues, de la glace et du passage des embarcations.

Le réseau de racines maintient ensemble les éléments du sol, immobilise la berge et oppose une résistance à ces forces d'impact. Les arbres et les arbustes assurent une protection étendue et en profondeur tandis que les plantes herbacées protègent la couche supérieure du sol. Les feuilles et les branches sont quant à elles très efficaces pour réduire l'intensité du ruissellement de la pluie au sol.

En coupant les arbres, les racines meurent, se décomposent et le sol devient plus fragile à l'érosion, entraînant des pertes de terrain et des apports de sédiments dans les cours d'eau.

La bande riveraine, un habitat et réservoir alimentaire pour la faune

Une rive végétalisée soutient plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères ayant besoin de ce couvert forestier ou arbustif pour se protéger des intempéries et des prédateurs, pour se reproduire et nicher, pour se nourrir ou pour bénéficier d'un accès sécuritaire à l'eau. Elle sert aussi de corridor pour se déplacer d'un habitat à un autre.

Les poissons, tortues, salamandres et insectes bénéficient aussi de cette végétation riveraine et aquatique car ils peuvent se dissimuler et se reposer entre les plantes aquatiques, les racines, les souches, les troncs tombés à l'eau et sous l'ombrage créé par la végétation. Les feuilles procurent de la nourriture aux insectes aquatiques qui sont à la base de la chaîne alimentaire de cet écosystème.

L'apport de sédiment dans les cours d'eau par les eaux de ruissellement peut ensabler ou envaser le littoral et donc les frayères ou les zones de reproduction. L'habitat ne peut alors plus soutenir les espèces nécessaires à la chaîne alimentaire et à la biodiversité.

(Texte tiré de «La bande riveraine en milieu forestier, un richesse à préserver...», COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre).

Rénovation de notre Centre communautaire

Comme certains ont pu le remarquer, les travaux de rénovation concernant l'enveloppe du bâtiment (fenestration, parement, toiture, isolation, ventilation) sont maintenant complétés.

De plus, nous avons installé les armoiries de la municipalité sur la façade de l'immeuble. Aux dires de tous, c'est une réussite au plan esthétique qui de plus va faire chuter notre facture de mazout.



Nous considérons que tous ces travaux n'étaient pas un luxe. En effet, construit en 1955, le Centre communautaire (autrefois l'école) est un lieu important pour toute la vie sociale de Lac-Édouard. Depuis son ouverture, de l'eau s'infiltrait dans le gymnase. En 2008 et 2009, nous avons donc procédé à des travaux de drainage à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice. Nous sommes maintenant au sec.

Nous abordons maintenant la réfection de notre système de chauffage (fournaises et tuyauterie). Les travaux de plomberie qui s'amorcent ont pour but d'améliorer l'efficacité du système et de rendre l'occupation de la bâtisse plus confortable. En effet, il n'y a que trois thermostats pour contrôler la température de tout le bâtiment. Une fois les travaux complétés, chaque pièce aura son thermostat.

De plus, notre patinoire et notre parc bénéficient d'un nouvel éclairage et d'un nouveau système de son. Tous ces travaux ont été rendus possibles grâce au travail bénévole de messieurs André Beaulieu et Serge Richard qui parfois supervisaient les travaux, portant un chapeau blanc, parfois troquaient le blanc pour le jaune et mettaient la main à la pâte. Merci à vous deux.

Nous nous excusons auprès des usagers du Centre communautaire pour les inconvénients que ce « branle-bas de combat » amène. Nous vous promettons un avenir meilleur.

Larry Bernier, maire



La P'tite École vous remercie



Les élèves de La P'tite École de Lac-Édouard veulent remercier toutes celles et ceux qui offrent argent, temps ou services bénévoles afin que notre école progresse.



Un merci plus particulier à madame Julie Boulet qui nous offre son appui depuis le début de notre projet; à madame Noëlline Fortin qui ne fait jamais relâche depuis 2 ans en nous apportant une aide précieuse dans le domaine des arts plastiques et à monsieur Gilles Cloutier qui nous a offert gracieusement ses services pour l'installation d'un nouveau jeu dans le parc.



Maintenant, que dire à nos deux amis électriciens : messieurs André Beaulieu et Serge Richard, sinon un « électrisant » merci. Grâce à eux nous pouvons enfin laisser de côté les multiples rallonges électriques nécessaires pour brancher nos appareils.



En terminant, il ne faut surtout pas oublier de remercier nos parents-enseignants : Nicolas Bernard, Annie Tremblay, David Chevarie, Isabelle Jomphe, Anne Tétrault et Gaëlle Pétrud. Leur aide est indispensable pour la réussite de notre projet de « La P'tite École » .



Madame Rollande, grand-maman et enseignante.

P. S. : Gaëlle Pétrud donnera bientôt naissance à une petite fille; celle-ci est peut-être déjà arrivée... Félicitations aux parents Gaëlle Pétrud et Nicolas Mckinnon.

Mille mercis du fond du cœur.

Notre souper, suivi d'un bingo, organisé au profit de l'église, fut un franc succès. Bien sûr, ce succès nous le devons à tous nos commanditaires de Lac-Édouard ainsi qu'à ceux de La Tuque qui nous ont si chaleureusement accueillis.

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu en si grand nombre à notre invitation. Tous ont été très généreux. De plus n'oublions surtout pas toutes celles qui ont travaillé à l'organisation de cette soirée.

Nous étions très fières d'accueillir 84 personnes pour cette activité au profit de l'église. Grâce à votre générosité, la fabuleuse somme amassée de 4 542,52 \$ permettra la sauvegarde de notre église.

Un village sans église, est un village sans âme.

Merci et à la prochaine.

La troupe des bons vivants.



Elle aide sa communauté

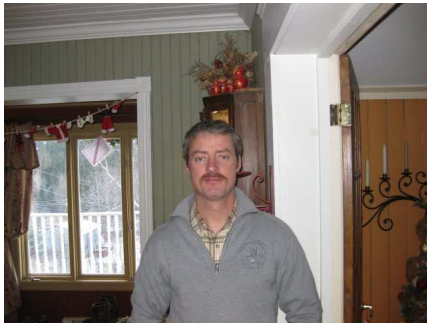
Nous voulons offrir nos sincères félicitations à Madyson Côté qui a eu la merveilleuse idée de construire une petite église en forme de banque. Elle l'a déposée au dépanneur Chez Lyon. Grâce à votre générosité, elle a amassé 217\$. Cette somme servira à l'entretien de notre église. Merci Madyson nous sommes fières de toi. Aussi, un grand merci à tous les donateurs.

Graduation

Le 29 octobre dernier, deux jeunes femmes de notre communauté, Madyson et Moly Côté se voyaient décerner leur diplôme d'études collégiales, la première en Sciences humaines et la seconde en Sciences de la Nature.

Cette cérémonie de graduation avait lieu au Collège Laflèche de Trois-Rivières, en présence de parents très fiers de leurs enfants dont Sandra Martel et Christian Côté.

Bravo les filles!



Cancer de la prostate : Concours Movember

En novembre, notre M. Movember, Nicolas Bernard avait changé de look lors de la campagne de financement contre le cancer de la prostate. Conservera-t-il ce style gaulois?

Bref, il a réussi à amasser un montant de 290,00 \$. Bravo Nicolas!



Chronique Prévention Incendie

**Bientôt le temps des Fêtes, faites-vous un cadeau :
mettez votre sécurité et celle de vos proches en haut de la liste**

Bientôt, nous allons célébrer la période des Fêtes, temps de réjouissances et de festivités. Il ne faudrait surtout pas qu'elle soit assombrie par un événement fâcheux et tragique. Ainsi, pour éviter tout incident malencontreux, le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de la Tuque vous soumet quelques conseils en prévention incendie qui vous permettront de passer le temps des Fêtes en toute tranquillité.

Les arbres de Noël



Faites attention de ne pas installer votre arbre de Noël près d'une source de chaleur.

Soyez prudent, ne faites pas usage d'ornements inflammables.

N'oubliez pas que votre arbre doit être disposé d'une façon à ce qu'il ne nuise en rien à l'évacuation des lieux.

Si votre arbre est naturel, il faut toujours garder son pied humide en ajoutant quotidiennement de l'eau.

N'oubliez pas d'en éteindre les lumières avant d'aller au lit ou lorsque vous quittez la maison.

Les lumières décoratives

Nous vous recommandons de faire uniquement l'achat de lumières portant le sigle de la Canadian Standards Association (CSA). Assurez-vous que le fil de vos jeux de lumières n'est pas effiloché, sec ou fendillé. Respectez les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur d'une résidence.

Les foyers ou appareils de chauffage à combustible solide



Rappelez-vous que votre foyer ou poêle n'est pas un incinérateur, il est destiné au brûlage de matériaux solides. N'y faites donc pas brûler des amas de papier d'emballage. Toujours en vider les cendres comme s'il s'agissait d'un cendrier. Attention, ne jamais les jeter à la poubelle, mais dans un contenant métallique réservé à cet effet.

Une fois la période des Fêtes terminée et l'arbre de Noël dégarni de tous ses ornements, mettre celui-ci au recyclage. Ne le jetez jamais dans votre foyer ou votre poêle.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention au 819-523-9797.

Mikael Grenier, t.p.i., g.s.i., Chef de division-prévention

Service incendie : prévention

Le vendredi 16 décembre, le service incendie de la caserne 4 de Lac-Édouard fera une activité de prévention auprès des jeunes à l'école. De plus, des visites de prévention se feront à temps perdu, afin de prévenir et aider à évaluer les risques dans les habitations. Merci de bien vouloir nous aider et collaborer, il y va de la sécurité de tous.

Nicolas Bernard, Chef de district

La Pourvoirie le Goéland vous souhaite de Joyeuses Fêtes.

Notre saison hivernale débutera cette année le 2 janvier 2012 pour vous offrir les services de restauration, bar, essence, hébergement (chalets, condos).

Nous profitons de cette période de réjouissance pour remercier notre fidèle clientèle de l'encouragement soutenu.

Joyeux Noël et Bonne Année!
Vos hôtes,
Lucie et Réjean.

Nouveaux arrivants

Le jeudi premier décembre dernier, monsieur Alexander Mohr, sa conjointe Lydia Lutterbeck et leur fils Léon, se sont installés à Lac-Édouard, au 36, rue Saint-Henri. Cette petite famille est originaire de Lippstadt, municipalité de l'ouest de l'Allemagne, située près de Düsseldorf et au nord de Francfort. M. Mohr et madame Lutterbeck sont des amis de M. Dieter Reber, villégiateur de Lac-Édouard.



Toute la communauté de Lac-Édouard vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Neu eingetroffen

Am donnerstag, 1. Dezember dieses Jahres, Mr. Alexander Mohr, seine Frau Lutterbeck Lydia und ihr Sohn Leon, zog nach Lake Edward, bei 36, rue Saint-Henri. Diese kleine Familie aus Lippstadt, Stadt der Bundesrepublik Deutschland, in der Nähe Düsseldorf und nördlich von Frankfurt. Herr Mohr und Frau Lutterbeck sind Freunde von Dieter M. Reber, Urlauber aus Lake Edward. Die ganze Gemeinde der Lac-Edouard begrüßen Sie bei uns.

Larry Bernier, maire

Débroussaillage



À Lac-Édouard, l'entraide, le partage des tâches, le bénévolat, on connaît ça. Monsieur Jean-Claude Giroux a débroussaillé les abords des chemins Baie-William Est, Baie-Bouleau Nord et Baie-Bouleau Sud, 10 km en tout. Faut le faire!

Qu'à cela ne tienne, lui et son frère Lucien, ont fait la même chose sur plus de 12 km dans les Sentiers d'ADELE (secteur est) pendant que madame Édith Verreault et monsieur Pierrot Doucet entretenaient ceux du secteur ouest (10 km).

Merci à ces « bûcherons enragés » et Joyeux Noël!

La Guignolée

Dernièrement nous avons vécu une autre activité dans le cadre du Domaine de l'univers social, matière inscrite au programme du Ministère de l'éducation. Nous avons passé « La Guignolée ».

La réflexion amorcée en classe ayant trait au partage a inspiré nos élèves de troisième année. Camille et Félix ont composé, seuls, une chanson sur l'air de « Père Noël, Père Noël, apporte... ».

Voici les paroles qu'ils ont choisies :

*La Guignolée, la Guignolée c'est le début de l'entraide,
Ça aide les personnes en difficulté,
Donnez-nous des denrées, Olé!*

Il faut mentionner que le « Olé! » final provient des enfants de la maternelle. Après s'être déguisés, l'un en Père Noël, l'autre en Fée des Étoiles et les plus jeunes en lutins, nous nous sommes rendus dans toutes les résidences afin de recueillir des denrées qui seront distribuées bientôt. Par cette activité, nos jeunes ont été sensibilisés à l'importance du partage. Ariane, Cloë, Gabrielle, Marie-Élaine, Camille et le Père Noël (Félix) étaient très heureux de participer à cette activité.



Messe de Noël



**Le samedi 24 décembre à 20 h à l'église de Lac-Édouard
rassemblons-nous pour fêter la naissance de Jésus.**

Célébrant : Clément Grenier, prêtre

Animatrices : Marie-Berthe Audy et Marthe Chabot

Condoléances



Lac-Édouard a perdu deux grandes dames



Madame Gabrielle Girard, épouse de feu Dr Grégoire Descarreaux, est décédée le vendredi 10 novembre 2011, à l'âge de 99 ans et 11 mois. Mme Girard et le Dr Descarreaux ont vécu à Lac-Édouard durant de nombreuses années alors que le Dr Descarreaux pratiquait la médecine au sanatorium de Lac-Édouard ainsi qu'au village de Lac-Édouard.

Madame Cécile Auger est décédée le vendredi 11 novembre 2011, à l'âge de 74 ans. Elle était l'épouse de M. Roger Lortie et la mère de M. Jean Lortie, directeur de

la Caisse populaire de La Tuque. Mme Auger a vécu à Lac-Édouard durant plus de 20 ans et habitait au 36, rue Saint-Henri. Mme Auger est devenue la plus vieille personne à faire un don d'organes (poumon et foie).

Nous désirons offrir nos plus sincères condoléances à tous les membres de ces deux familles.



À LOUER À LAC-ÉDOUARD

Logement 2 ½ à louer, à la semaine ou au mois.

Pour plus d'information, communiquez
avec M. Germain ou Mario Cloutier.

Téléphone : 819-653-2254.

Cours d'anglais

Do you speak english? Do you want to learn?

Un enseignant de La Tuque, M. Keith Olsen, vous offre la possibilité d'apprendre l'anglais, ici même, à Lac-Édouard. Les cours se donneraient au Centre communautaire, à raison d'une heure par semaine, de 16 h à 17 h. Le jour de la semaine est à déterminer. Le tarif demandé est de 12 \$/heure/personne. Il faut un minimum de 10 inscriptions. Les cours débuteraient dans la semaine du 15 janvier 2012.

Les personnes intéressées à suivre ce cours peuvent contacter M. David Chevarie, avant le 5 janvier, au 819-653-2150 ou par courriel à

dchevarie@seigneuriedutriton.com



La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard Campagne de financement

Notre objectif : 60 000 \$

Nous avons atteint 55,2 % de notre objectif soit la somme de 33 100 \$.

Joignez-vous aux 176 citoyennes et citoyens qui appuient déjà la Coop!

Voici comment devenir membre de votre Coop :

1. Choisissez à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir :

- ♦ Membre Utilisateur : 100 \$ ♦ Membre Soutien : 500 \$
- ♦ Membre Prestige : 2 500 \$

2. Indiquez, sur une feuille, la catégorie de membre choisie, votre nom, adresse et numéro de téléphone;

3. Libellez votre chèque au nom de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard;

4. Faites parvenir, par la poste, votre feuille de renseignements et votre chèque à:
Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard, 195, rue Principale C.P. 4049, Lac-Édouard, Québec G0X 3N0.

Vous pouvez aussi vous présenter au Bureau municipal.

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est la locomotive du développement durable de Lac-Édouard.

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la responsable du journal « LE TOUR DU LAC » : Rollande Lecours.

Téléphone : 819-653-2155. Courriel : bernier.lecours@explornet.ca

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Prochaine Assemblée du Conseil municipal

LE MERCREDI 11 janvier 2012 à 19h.

Bienvenue à toutes et à tous!